

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 12 janvier 2009, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère Marise Poulin, Messieurs les Conseillers, Luc Plante, Michel Bolduc, Steve Plante et Jérôme Bélanger, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Était absent : Monsieur Harold Bureau.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

01-2009

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

02-2009

**ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 1<sup>er</sup> décembre 2008, de la séance d'ajournement du 15 décembre et de la séance spéciale du 15 décembre 2008 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ

03-2009

**ASSOCIATION DES POMPIERS - AIDE FINANCIÈRE**

ATTENDU la demande d'aide financière de l'Association des Pompiers de Saint-Victor.

Proposé par Madame Marise Poulin,  
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité participera pour un montant de 300,00 \$ en guise de participation financière, pour leur tournoi balle sur glace, qui aura lieu les 24 et 25 janvier prochain.

ADOPTÉ

04-2009

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR TENIR UN BARRAGE ROUTIER - MIRA**

ATTENDU la demande d'autorisation de Mira pour obtenir l'autorisation d'un barrage routier, le 13 juin 2009, à l'intersection arrêt obligatoire, 4 côtés, sur la rue Principale.

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor n'a aucune objection que la Fondation Mira inc. organise un barrage routier à Saint-Victor, le 13 juin 2009, à l'intersection de l'arrêt obligatoire, 4 côtés, sur la rue Principale. Cependant, la Fondation Mira devra obtenir une permission du Ministère des Transports.

ADOPTÉ

05-2009

**DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE - FESTIVITÉS WESTERN**

ATTENDU la demande de participation financière des Festivités Western pour une demande d'aide financière l'année 2009.

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
 Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,  
 Et résolu, à la l'unanimité des  
 membres du Conseil, que la Municipalité de  
 Saint-Victor participera pour un montant de  
 4 489,61 \$ dans le but de leur aider. De  
 plus, lorsque leur emprunt sera entièrement  
 remboursé, l'argent que la Municipalité prête  
 aux Festivités Western devra être remboursé à  
 la Municipalité.

ADOPTÉ

06-2009

**LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
 Secondé par Madame Marise Poulin,  
 Et résolu, à l'unanimité des membres  
 du Conseil, que la liste des comptes soit  
 approuvée et adoptée pour paiement :

Alliance Coop	4 033,87 \$
Hydro-Québec	400,35 \$
Pneus Beaucerons	84,65 \$
Hydro-Québec	86,29 \$
Garage Bizier	380,98 \$
Magasin Coop	154,09 \$
Filatures J & A Duval	90,30 \$
Téléphone St-Victor	586,46 \$
Orizon Mobile	118,52 \$
Hydro-Québec	1 919,20 \$
Gaz Métro	839,62 \$
Hydro-Québec	5 214,71 \$
Hydro-Québec	26,45 \$
GE Canada Équipement	936,86 \$
Hydro-Québec	3 558,02 \$
CNH Capital	1 905,50 \$
Pitneyworks	225,75 \$
Télus	243,17 \$
Hydro-Québec	1 636,88 \$
Boivin et Gauvin	137,71 \$
Excavations A. Gosselin	1 060,82 \$
Alliance Coop	9 059,40 \$
DEBB	113,66 \$
Camion Gilbert	28,22 \$
Gaétan Jacques Électrique	696,92 \$
Bureautique Guy Drouin	518,13 \$
Magasin Coop	471,10 \$
Centre Électrique de Beauce	326,79 \$
Garage Marc Bureau	281,44 \$
Garage Alain Bolduc	107,72 \$

Biolab	686,40	\$
Centre du Camion	3 012,61	\$
Ateliers PLPH	5 524,23	\$
Béton St-Ephrem	1 147,95	\$
Supérieur Propane	327,69	\$
M.R.C. Robert-Cliche	16 332,90	\$
Extincteurs Kaouin	45,15	\$
Pneus Beaucerons)	69,98	\$
Poulin Excavation	361,20	\$
Armand Lapointe Equi.	767,19	\$
Sifto	7 764,04	\$
Garage Bizier	778,36	\$
Réal Huot	1 955,24	\$
Paradis de la Fleur	84,66	\$
Ateliers d'usinage LB	253,73	\$
Féd. Qué. Municipalité	34,07	\$
Ville de Beauceville	801,09	\$
Exc. Pamphile Rodrigue	1 141,19	\$
Levasseur	225,75	\$
Orizon Mobile	186,41	\$
Dany Rodrigue	33,86	\$
Beauce Eau	56,00	\$
Fonds information foncière	21,00	\$
Équipement Labrie	245,03	\$
Entreprises Danplex	502,04	\$
Gaz Métro	2 096,89	\$
RCM Électrique	367,53	\$
Bolduc Poulin Ass.	474,08	\$
Services d'Ext. Thetford	202,05	\$
Ferme Yvette et Benoit Prévost	442,47	\$
Plamondon Camquip	768,21	\$
Distribution Daki	59,65	\$
Entreprises Steve Plante	180,60	\$
Ex. Pavage de Beauce	3 607,26	\$
USD	513,58	\$
Services 10-10	332,84	\$
Équipement Sigma	435,70	\$
Traction St-Georges	5 930,16	\$
Linde	12,08	\$
Filatures J & A Duval	90,30	\$
Dépanneur Lambert	39,36	\$
Véolia	176,09	\$

ADOPTÉ

07-2009

**DEMANDE DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL**

ATTENDU la demande faite par la Corporation de Développement Industriel pour avoir une aide financière pour pouvoir implanter une industrie dans sa bâtisse située dans le Rang 3 Sud.

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera financièrement à

l'implantation d'une nouvelle industrie, dans la bâtisse du C.D.I. du Rang 3 Sud, pour un montant de 8 400,00 \$. Cette somme sera versée lorsque la nouvelle industrie sera en fonction.

ADOPTÉ

08-2009

**VENTE DU GARAGE MUNICIPAL - RUE COMMERCIALE**

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor, suite au rapport d'analyse du sol pour la vente du garage municipal, situé sur la Rue Commerciale, et afin de ne pas procéder à l'excavation recommandée par la firme Technisol Inc., s'engage à reprendre les immeubles vendus pour la balance du prêt consenti par l'institution bancaire à l'exception du prêt pour les équipements en place dans le cas prévu ou Monsieur Gilles Lacasse ne puisse rencontrer ses obligations de paiements. Il est aussi résolu de mandater, par cette même résolution, l'autorisation au Maire, Monsieur Roland Giguère, et au Directeur Général, Monsieur Marc Bélanger, de signer le contrat de vente en ce sens.

ADOPTÉ

09-2009

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Monsieur Luc Plante,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**ROLAND GIGUÈRE**

**MARC BÉLANGER**